

Bulletin n°160
Septembre 2022

Commune de
Ven
drennes

📍 mairie de vendrennes

📘 Vendrennes

SOMMAIRE

Vie de la Commune	3
Vie associative	8
CCPH	14
Conseils municipaux	18

Le mot de Madame le Maire

Une Nouvelle rentrée

De Nouvelles résolutions

De Nouvelles réalisations pour Vendrennes

En effet, septembre 2022 voit le démarrage des travaux du projet du mandat: « **la rénovation de nos 2 salles** ».

Un programme très important pour notre commune, indispensable pour la sécurité, la sobriété énergétique et l'optimisation de nos salles.

La circulation du centre bourg sera perturbée pendant près d'une année, ainsi que la vie de nos associations.

Merci d'avance pour votre compréhension et votre tolérance.

Les travaux débuteront par le désamiantage, suivi par la démolition de l'ancien restaurant scolaire. Le gros œuvre pourra alors commencer.

Des travaux d'effacement du réseau électrique vont commencer direction les Herbiers, ceux-ci d'un montant de 192 544 € sont financés par le SYDEV, seul l'effacement du réseau téléphonique sera à la charge de la commune pour un montant de 16 695 €.

Reprise également du travail au sein de la Communauté de Communes, urbanisme (PLUI), environnement (PCAET), finances (pacte financier), social et culture.

Très bel automne

Roselyne PHLIPART
Maire de Vendrennes
www.vendrennes.com



INFORMATIONS MAIRIE

ÉTAT CIVIL

Nous diffusons seulement les évènements pour lesquels nous avons une autorisation écrite



Naissances

Mathéo GABORIT, né le 2 février
Ferdinand MERLET, né le 11 mai
Hayden PERROUIN, né le 19 mai

Gabriel FERRIER, né le 15 juin
Océane TURCOT, née le 23 juin
Élina RAMBAUD, née le 20 juillet



Mariages

Tanguy GABORIEAU et Florence ROUSSEAU, le 16 Avril
Thomas RAUTUREAU et Cindy VILLATTE, le 13 août



Décès

Si vous ne désirez pas que le décès d'un proche paraisse dans le bulletin communal, veuillez en informer la mairie au moment de l'évènement

Alice MANDIN, le 20 Avril à 105 ans
Gilles LOIZEAU, le 5 Mai à 73 ans
Robert JOBARD, le 8 mai à 92 ans

Clémence GABORIT, le 3 Juin à 94 ans
Michel BROSSET, le 18 Juin à 84 ans

HORAIRES DES SERVICES

Mairie

	Semaine paire	Semaine impaire
Lundi	09.00 - 12.00	09.00 - 12.00
Mardi	09.00 - 12.00	09.00 - 12.00
Mercredi	09.00 - 12.00	09.00 - 12.00
Jeudi	09.00 - 12.00	09.00 - 12.00
Vendredi	09.00 - 12.00	09.00 - 12.00 14.00 - 18.00
Samedi	09.00 - 12.00	Fermé

 **02 51 66 08 22**

Agence Postale

Mardi - Vendredi 14.00 - 17.00
Samedi 09.00 - 12.00

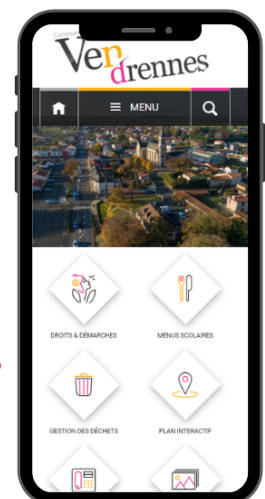
 **02 51 66 06 27**

 www.vendrennes.com

 accueil@vendrennes.fr

 [instagram.com/vendrennes](https://www.instagram.com/vendrennes)

 [facebook.com/vendrennes](https://www.facebook.com/vendrennes)



MODIFICATION DES HORAIRES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Nous savons tous que nos factures d'électricité vont augmenter mais si l'État a tout fait pour que les particuliers ne soient pas trop impactés en 2023, les collectivités le seront particulièrement, ne bénéficiant pas du bouclier tarifaire.

L'électricité est achetée par le SYDEV.

En 2021, il achetait l'électricité au prix de 50 € le mégawatt. Ces temps-ci, selon les cours, le mégawatt varie de 500 à 1 000 €.

Le SYDEV a déjà acheté 50 % de l'électricité du département pour 2023; 25% à 120 € et 25 % à 290 € le mégawatt. Il lui reste à acheter, d'ici le 31 décembre, les 50% manquant en saisissant le cours le plus bas, ce qui est difficilement prévisible vu son instabilité. D'ores et déjà, il faut nous attendre à une facture multipliée par 4 ou 5 par rapport à 2021.

A Vendrennes, coût de la facture énergétique en 2021 : 35 000 €.

Nous devons faire des économies. D'où, les décisions de :

- Réduction du temps de l'éclairage public : ouverture à 6 h 30, fermeture à 21h30.
- Suppression de l'éclairage toute la nuit des rues du Champ de la Foire, de l'Hommeau et des abords de l'église qui seront éclairés aux mêmes heures que les autres.
- Pour des raisons de sécurité, seul restera allumé toute la nuit avec une intensité réduite de 50%, le tronçon de la D 160 compris entre la rue de la Motte et le garage Loizeau.

Pour que vous suiviez la progression des travaux des salles, nous tournons des clips



Le 1er est sorti, vous pouvez le voir sur

- le site de la commune
- La page Facebook Vendrennes
- La chaîne Youtube Vendrennes

LES VŒUX - LE RETOUR !!!

La traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité n'a pas pu avoir lieu depuis 2020 à cause du Covid.

Cette année, nous espérons que ce sera possible, ce sera la 1ère fois du mandat !

MAIS, plus de salle Vendrina, donc ce sera au **restaurant scolaire**, occasion de le visiter ou re-visiter.

Notez bien la date :

Dimanche 15 Janvier 2023 à 11h00

Et comme nous sommes résolument optimistes...

nous prévoyons au restaurant scolaire, **le Repas des Aînés** (annulé aussi en 2021 et 2022) pour les vacances de printemps, donc pas de portage de colis à Noël.

Si vraiment le Covid nous joue des tours en Avril, nous annulerons et visiterons les anciens avec un colis de Pâques !

AGENDA

Seniors | gym douce. Les jeudis de 9h30 à 10h30 à la MARPA
Inscription auprès de Mickaël, association SIEL BLEU : 07 62 77 11 51. 46€ / trimestre

Atelier parent-enfant : scrapbooking. Mercredi 26 octobre de 14h à 17h à la Salle multifonctions
Pour un enfant de 7 ans et son parent. Gratuit | Inscription obligatoire sur
www.paysdesherbiers.fr/grandir-en-famille-programme-des-Animations

Après-midi jeux. Dimanche 20 novembre à 14h30 à la bibliothèque
Gratuit | Inscription obligatoire sur <https://bibliotheques.paysdesherbiers.fr>

Coaching parental : Les « Je »
Mardi 6 décembre de 20h à 22h à la Salle multifonctions. Gratuit | Inscription obligatoire sur
www.paysdesherbiers.fr/grandir-en-famille-programme-des-Animations

Les jeunes pousses. Lieu d'accueil enfant-parent
Jeudi 8 décembre de 9h30 à 12h. Gratuit – Entrée libre. Renseignements au 02 51 66 82 27

Lectures d'histoires
Samedi 17 décembre de 16h à 17h30 à la bibliothèque
Gratuit | Inscription obligatoire sur <https://bibliotheques.paysdesherbiers.fr>

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Possibilité de vous faire vacciner contre la grippe saisonnière sur rendez-vous auprès de la MARPA Clair de Lune : 02.51.66.26.06 le **mercredi 9 novembre 2022 de 11 h à 13 h.**

Merci de venir avec votre ordonnance, votre carte vitale, vaccin, masque et stylo.

Le CSI Le Boupère vous propose de vous faire vacciner contre la COVID.
Vous pouvez vous renseigner auprès d'une infirmière au : 07.71.23.33.71.



UNE PAGE D'HISTOIRE

Il y a 60 ans.... Les Vendrennais et la Guerre d'Algérie

Le 1^{er} novembre 1954, le Front de Libération de l'Algérie (FLN) est créé et commet une série d'attentats. Cet évènement, nommé « Toussaint Rouge » sera le déclencheur de la guerre d'Algérie. Le FLN revendique son indépendance.

Mais c'est seulement les **20 et 21 Août 1955** avec « le massacre du Constantinois » que débutera réellement la Guerre d'Algérie.

Elle se terminera le **18 mars 1962** par les accords d'Evian après plusieurs périodes sanglantes.

Pendant ces 7 années, la plupart des jeunes Français partaient en bateau pour une destination qu'ils ne connaissaient pas, ils avaient 20 ans. C'est un autre monde qu'ils allaient découvrir.

Au cours de cette période cela représente **environ 70 Vendrennais** qui furent appelés ou rappelés sous les drapeaux pour aller en Afrique du Nord à Madagascar ou en Allemagne et jamais deux frères au même endroit, même s'il s'agissait de jumeaux.

Pas de réseaux sociaux en 1950 / 60, qu'à cela ne tienne, sous l'impulsion de Philbert Doré-Graslin naîtra un petit journal nommé

« Les clapotis du Vendrenneau »



Quelques feuillets mensuels relatant la vie des appelés, issus des courriers reçus dans les familles, ainsi que des extraits de la vie quotidienne de Vendrennes. Les petits journaux sont ensuite envoyés à tous les soldats.

C'est ainsi que l'un des soldats demande une permission, il l'obtient, mais lorsqu'il réintègre le corps... Il est transféré dans la Légion. Un autre retrouve son poste après sa perm... aux cuisines, il a plus de chance !!!

L'équipe de rédaction Vendrennaise se veut positive pour remonter le moral des troupes. Mais sur le terrain certains souffrent. C'est le cas des commandos de chasse. Pour eux, c'est une guerre d'embuscade avec des marches éreintantes, 20 heures par jour et plusieurs jours répétés avec 30 kgs sur le dos, sous un soleil torride et parfois sans boire parce que le bidon est vide. « Faites votre devoir » ce sont des ordres qui ne se discutent pas et qui marqueront à jamais les esprits.

Entre 500 000 et un million de morts sont à déplorer au cours de ce conflit,

2 à 3 millions d'Algériens ont été déplacés. Pour l'armée Française, 70 000 blessés et 25 000 morts.

**3 jeunes Vendrennais
y ont laissé leur vie au nom de la France.
Ils étaient agriculteurs et fils d'agriculteurs
Par ces quelques lignes,
nous leur rendons hommage.**



Pierre JOBARD, né en 1936 à la Guierche.
Le 18 Juin 1958, au cours d'une embuscade
dans les gorges de la Mimouna,
il est grièvement blessé et continuera
à se battre jusqu'au bout,
repoussant les assauts.
Il décèdera le même jour.
Il avait 22 ans

Nous sommes au XXIème siècle, pourtant, les conflits sont récurrents sur notre belle terre et font souffrir les humains. Guerres de territoires, destruction, le passé rattrape le présent. La guerre est le mal des Hommes.

N'oublions pas, ne reproduisons pas, créons la paix entre nous pour espérer avoir la paix dans le monde.

Je remercie sincèrement les familles et les anciens combattants qui ont bien voulu témoigner et m'ouvrir leurs archives.

MJG

Les archives et l'Histoire

Transmettre aux générations futures pour écrire l'Histoire, c'est le rôle des archives. Si vous possédez des documents transmis par vos familles ayant trait aux différentes guerres, à la vie quotidienne de Vendrennes du XIXème et XXème siècle, au patrimoine de votre commune. Nous vous proposons de les numériser afin qu'ils viennent enrichir le fonds documentaire des archives départementales et de la mairie. Les documents vous seront ensuite restitués.

Si vous êtes intéressés par cette démarche appeler la mairie au 02.51.66.08.22



Michel JAUD, né en 1937 à Bois Goyer.
Le 17 décembre 1959, au sud de Guelma,
alors qu'il s'élance à l'assaut d'un groupe
de rebelles, il est grièvement blessé.
Il décèdera le 23 Décembre 1959
des suites de ses blessures
Il avait 22 ans



Olivier COUSSEAU, né aux Alles en 1940.
Le 17 Janvier 1962, dans la commune de
Djebblaa, guetteur en embuscade de nuit,
il laisse approcher le groupe de rebelles,
fait feu au dernier moment,
obligeant l'adversaire à se retirer.
Il est mortellement blessé
au cours de l'engagement.
Il avait 21 ans

RUBRIQUE DES AGRICULTEURS DE VENDRENNES

L'année 2022 restera dans nos mémoires d'agriculteurs.

En effet, après la **grippe aviaire**, la **sécheresse et canicule** ont mis à mal nos exploitations...

Et pour en rajouter une couche, le climat géopolitique avec la **guerre en Ukraine** perturbe nos approvisionnements et surtout leurs coûts.

Nous savons que l'agriculteur a pour caricature de se plaindre facilement, mais pour le coup il y a de quoi !

Cet été, les éleveurs ont commencé à **piocher dans leurs stocks d'hiver** à partir de juillet au lieu de septembre habituellement. Le fourrage prévu pour cet hiver sera moins abondant (**- 50 % parfois**). En effet, le maïs ensilage est moins haut et a peu de grains, il y a donc moins de volume.

Il faudra trouver du fourrage à l'extérieur des exploitations. Certains céréaliers vendent leur maïs grain en ensilage à leurs collègues éleveurs pour faire face à la situation.

Pour les céréales, la récolte du blé a été correcte, mais la **récolte d'automne** (maïs, haricots...) est **catastrophique**. Et pour cause, le **manque d'eau** se fait ressentir.

Les **pertes** vont **de 20 % à 80 %** en fonction de l'irrigation ou non. Ce qui annonce une année désastreuse au niveau des rendements.



Peut-être que pour certains d'entre vous, **l'inflation alimentaire** est difficile à comprendre et à assumer, mais, malgré tout, **elle ne suffit pas à compenser les coûts actuels de production** en agriculture.

Le monde agricole, dans notre région, fait face à une période difficile. La grippe aviaire n'est pas éradiquée (cas dans la faune sauvage), le changement climatique est bien présent...

L'agriculteur essaie de s'adapter depuis toujours à ces bouleversements et aux besoins alimentaires de la population.

**Avis aux amateurs !
Le loto de l'école aura lieu
le dimanche 6 novembre 2022 à 14h00**

La salle de Vendrennes étant en travaux, il aura lieu dans la salle de sports de Mesnard la Barotière.

Il y aura beaucoup de lots à gagner, notamment un voyage et de nombreux bons d'achats allant même jusqu'à 1 200 € !

L'école organise aussi
une vente de sapins le Vendredi 2 Décembre 2022.

Pour un Noël magique,
nous aurons forcément le sapin qu'il vous faut!

L'OGEC reviendra vers vous courant novembre pour les réservations.

Belle rentrée à tous et à très bientôt

L'équipe de l'OGEC



Après 2 années de pause, nous souhaitons relancer l'association.

Pour cela, nous organisons une réunion le 29 septembre 2022 à 19h30 (lieu à définir en fonction du nombre de personnes).

Les Artisans, Commerçants, Entreprise, Auto-entrepreneurs n'ayant pas reçu de mail avec questionnaire et souhaitant participer à la réunion peuvent contacter le Garage Vendrennes Auto au 02.51.63.96.40 ou par mail à acvendrennes@orange.fr.

Merci d'avance

Mr Loizeau Pascal pour l'ACV



VENDRENNES VOLLEY BALL

Cette nouvelle saison sera marquée par la rénovation de la salle de sport de la commune, et donc par une réorganisation pour les entraînements et les matchs de nos équipes.

Composition du nouveau bureau :

Présidente : Liliane MANDIN

Vice Présidente : Elodie PETIT

Secrétaire : Aubin CHABOT

Secrétaire adjoint : Josselin GABORIT

Trésorière : Mariette ROUSSEAU

Trésorière adjointe : Laurie CABROL

Membres : Sophie LOIZEAU et Solène LECHAIGNE



Résultats saison 2021-2022 :

- Régionale Masculine : 5^{ème} sur 8
- Loisirs Mixte : 2^{ème} sur 6
- M18 F : 5^{ème} sur 18
- M15 Mixte : 6^{ème} sur 8
- M13 F : 3^{ème} sur 6
- M11 Mixte : 8^{ème} sur 8
- M11 F1 : 3^{ème} sur 4
- M11 F2 : 4^{ème} sur 4

Les équipes saison 2022-2023 :

- 1 équipe Régionale Masculine
- 1 équipe Loisirs Mixte
- 1 équipe M18 Féminine
- 1 équipe M15 Féminine
- 1 équipe M13 Mixte
- 1 équipe M11 Mixte
- 1 équipe de débutants

Pour cette nouvelle saison il y aura 2 entraîneurs.

Khalid Satour entrainera les Débutants, M11 et M13 dans la salle de sport de Mesnard.

Nicolas Feller lui entrainera les M15 et M18 aux Herbiers (gymnase de l'amiral), et l'équipe régionale masculine à Beaupaire.

Au sujet des matchs, l'équipe régionale masculine jouera principalement aux Herbiers (à préciser au cours de la saison), quant aux matchs des équipes jeunes, ils se dérouleront à Mesnard.

Pour l'équipe loisirs, les entraînements et matchs auront lieu à Mesnard, le mercredi soir à 20h30.

Les manifestations de la saison passée :

Cette dernière saison aura été marquée par l'événement **Festy Volley**, reporté 2 fois à cause du Covid, nous avons enfin pu accueillir le 12 juin dernier le plus grand tournoi de volley-ball de la région. Co-organisé avec la ligue des Pays de Loire et le comité de Vendée de volley-ball, cette journée a été un franc succès. Une nouvelle fois, Merci aux jeunes, aux bénévoles, aux partenaires, à la commune de Vendrennes et à la Communauté de Communes.



Le **ramassage de ferraille** a lui aussi été un réel succès cette année, quant à notre traditionnel tournoi de tripléte, il n'a pu avoir lieu, à cause de la canicule.

Dates à retenir pour 2022/2023 :

Samedi 25 mars 2023 : Ramassage de ferraille

Samedi 10 juin 2023 : Tournoi de tripléte

Samedi 13 mai 2023 : Vente bières et saucissons

Dimanche 3 septembre 2023 : Vide grenier

Pour nous contacter : vendrennesvb@live.fr

Suivez toute l'actualité du club sur les réseaux sociaux, sur **Facebook** et **Instagram** : *Vvb Vendrennes Volley Ball*

Le club de l'ES STE FLO/VENDRENNES a vu une progression de 25 % de ses effectifs pour la saison 2021/2022 avec 70 licenciés (13ème club vendéen sur 67 en terme d'effectif).



Les résultats ont été au rendez-vous :

- une 3ème place au tournoi 1ère licence minime.
- 1 équipe minime vice-championne de Vendée en D2.
- l'équipe 1 sénior finit 1ère et monte en Régionale 3 (elle termine 3ème des finales par équipe en Pré-Région).
- l'équipe 2 sénior finit également 1ère et monte en Pré-Région (elle termine 4ème des finales par équipe en D1).

Le club comptera donc pour la saison 2022/2023 :

- EN SENIORS :**
- 1 Régionale 3 (match le samedi à 17h00)
 - 1 Pré-Région (match le dimanche à 9h00)
 - 1 Départementale 2 (match le dimanche à 9h00)
 - 1 Départementale 3 (match le dimanche à 9h00)
 - 1 Départementale 4 (match le dimanche à 9h00)

- EN JEUNES :**
- 2 à 3 équipes Cadets/Juniors (match le samedi à 15h00)
 - 2 à 3 équipes Minimes (match le samedi à 15h00)

Les entraînements se dérouleront dans la salle Millénium de Ste Florence. Ils seront encadrés par Willy COUGNON (06.83.96.94.93) et Fabrice CONNIL (06.33.16.91.14), les :

- mercredi de 18h30 à 20h00 pour les jeunes et de 20h00 à 22h00 pour les séniors
- vendredi de 18h30 à 20h00 pour les jeunes et de 20h00 à 22h00 pour les séniors

Dates à retenir :

- Journée découverte le 10 septembre 2022, à la salle Millénium de Ste Florence, de 10h00 à 12h00.
- Tournoi Gentleman le 17 décembre 2022 à la salle Millénium de Ste Florence.

Composition du bureau :

Président : CHAUVET Geoffroy

Trésorière : AVRIT Christelle

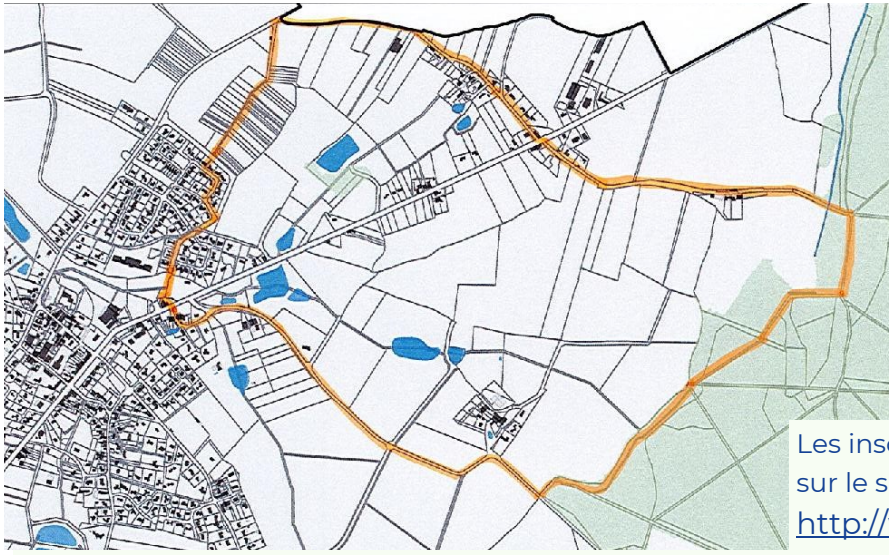
Secrétaire : CHAUVET Alban

Membres : CONNIL Fabrice, COUGNON Willy, JOBARD Hervé, SOULARD Didier, BOUDAUD Thierry, JOBARD Dominique, BRIEAU Tanguy, VRIGNAUD Célestin, VENISSE Jordan, CONNIL Davy.



LA JOSÉPHINE 2022

2 possibilités : la Roche sur Yon le 9 octobre à 11h
et / ou Vendrennes entre le 1er et le 8 octobre.



Parcours de Vendrennes (départ au parking de la boulangerie)



Les inscriptions se font uniquement en ligne
sur le site Internet de La Roche-sur-Yon
<http://www.larochesuryon.fr/lajosephine>

DES ASSOCIATIONS « RECRUTENT » !

LE COIN DES DARTISTES VOUS ATTEND !

**L'association de fléchettes
Vendrennaise n'a malheureusement
plus assez d'adhérents pour continuer
la saison prochaine.**

Si vous souhaitez nous rejoindre et faire revivre
l'équipe, contactez nous par email à
l'adresse lecoindesdartistes@gmail.com ou par
Facebook et Instagram : "Le Coin des Dartistes".



L'USMV F RECRUTE



17 ANS ET +

Joueuses débutantes,
confirmées et
motivées !



Esprit d'équipe - Compétition - Partage - Challenge

Motivée ?

Viens découvrir le football féminin à l'USMV
lors de nos entraînements d'essais !

Contact : Mathieu 06 77 98 79 69

Stade Roger Colombel Mesnard - Stade Municipale Vendrennes
USMV85.foot@gmail.com
<http://www.facebook.com/usmesnardvendrennes>



FOOT USMV

La saison 2021/2022 est terminée !

Une saison entière d'après Covid que tout le monde attendait surtout nos 224 licenciés.

Lors de celle-ci notre équipe 1ère a terminé 5ème de D3 grâce à notre nouvel entraîneur Pierre Bonnet qui continue cette saison.

La réserve, elle, finit 8ème de D4 et les féminines, quant à elles achèvent leur saison à la 10ème place de D2F.

Grâce à la levée des restrictions sanitaires, notre tournoi de sixte a fait son grand retour avec ses 40 équipes masculines et 10 féminines. Le soleil, la chaleur et la bonne humeur étaient au rendez-vous !



En fin de saison le club s'est également rapproché des écoles primaires de Vendrennes et de Mesnard la Barotière pour organiser 2 demi-journées « découverte du football » avec les élèves de GS au CE2 (4 classes).

Pour cette saison 2022/2023, l'USMV repart avec un effectif similaire à celui de l'année précédente.

Toutes les équipes ont déjà repris le chemin des entraînements et l'équipe fanion a déjà joué son tour de Coupe de France contre St Philbert la Réorthe.

Le club a aussi fait le choix de lancer son « école du foot », elle prendra en charge les joueurs de U8 à U13. Pour s'occuper de celle-ci, l'USMV a pris Tanguy PEQUIN en contrat d'apprentissage BMF (Brevet de Moniteur de Football).

L'USMV est aussi à la recherche de :

- Dirigeants, pour s'occuper des équipes jeunes le week-end,
- Bénévoles, Retraités, pour s'occuper des terrains et ses abords et également pour aider les entraîneurs à encadrer les jeunes la semaine.

L'USMV souhaite remercier tous ses licenciés, sponsors, bénévoles et supporters, qui jouent un rôle primordial dans la vie du club !

Bonne saison à tous !

Le Bureau de l'USMV

Mot de l'entraîneur :

« Je suis arrivé en janvier 2022, l'équipe 1ère était 11ème et nous finissons 5ème, à 20 points du premier. Pour cette saison, il faudra prendre les points le plus vite possible et voir où nous nous situons en janvier 2023 afin de savoir si nous pouvons espérer faire un meilleur championnat ! Il faudra que les joueurs gardent le même état d'esprit et surtout qu'ils trouvent plaisir à venir s'entraîner »

Pierre Bonnet, entraîneur senior USMV

Pour suivre toute l'actualité du club, rendez-vous sur notre site internet (<https://usmv-football.footeo.com>) et sur Facebook en tapant USMV

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS

Les communes du Pays des Herbiers engagées contre les violences conjugales

Fin juin, les Maires des 8 communes du Pays des Herbiers ainsi que leurs partenaires tels que l'État, le Parquet, le Département, le Centre Hospitalier, l'Éducation nationale et les associations concernées ont signé un contrat local contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles afin de prévenir les situations et de venir en aide aux victimes du Pays des Herbiers.



S'inscrivant dans le cadre du CISPD – *Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance* – ce contrat rejoint également le Plan Local Unique Santé Social (PLUSS) élaboré conjointement par la Communauté de communes, l'ARS et la CAF. L'une de ses actions étant d'accompagner les associations aidant les personnes vulnérables.

La vocation du contrat local contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles, signé ce 28 juin, par le Pays des Herbiers :

- s'engager collectivement à lutter contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles,
- favoriser un partage d'informations entre les forces de l'ordre, le Parquet, les acteurs du champ sanitaire et social, ainsi que les élus locaux, afin de repérer le plus en amont possible les victimes de violences,
- améliorer la prise en charge des victimes grâce à une coordination réalisée par des référents, élus et agents désignés dans chaque commune,
- prévenir et agir sur des situations de violences dans leur globalité,
- organiser un suivi des situations et la reconnaissance du travail de chacun des partenaires,
- mettre en place des actions de prévention, sensibilisation et de communication sur les violences.

« Dans la continuité de nos actions et de nos engagements, il était indispensable de signer, ensemble, ce contrat, nous permettant de mettre en commun nos moyens humains et financiers afin de venir en aide aux victimes », explique Christophe Hogard, Président du Pays des Herbiers.

Ce contrat ouvre ainsi la voie à l'élaboration d'un plan d'actions spécifiques construit avec les acteurs du territoire.

« Une organisation « en réseau » va se développer sur le Pays des Herbiers afin de favoriser le repérage en amont des victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles et d'optimiser leur prise en charge et leur accompagnement », ajoute le Président.



Programme grandir en famille

Conférences, ateliers, rencontres... plus d'une trentaine d'animations sont organisées de septembre à juin dans l'ensemble des communes du Pays des Herbiers. Cette année, place à la nouveauté pour le programme « Grandir en famille » avec des séances de coaching parental !

Bien grandir au Pays des Herbiers

« Ce programme parentalité est un véritable guide pour les familles. Elles peuvent y trouver des informations pratiques, des rendez-vous incontournables avec des professionnels et des activités à réaliser en duo pour une pause complice avec son enfant ou son ado », explique Christophe Hogard, Président du Pays des Herbiers. Mercredi 26 octobre, parents et enfants se retrouveront à Vendrennes pour un atelier Scrapbooking.



Cette année, place également à la nouveauté. Le Pays des Herbiers propose un service de coaching parental. « En soirée et en petit groupe, dans une ambiance détendue, les parents perfectionneront leur savoir-faire grâce à une coach parentale », explique Bénédicte Gardin, Vice-Présidente du Pays des Herbiers. Séverine Huguenin délivrera ses conseils et astuces sur la gestion des conflits, la confiance, le harcèlement...

Rendez-vous à Vendrennes le mardi 6 décembre pour parler du « je » et apprendre à trouver sa place au sein de la famille.

Les jeunes pousses reprennent également du service. Parents et bébés se retrouveront pour échanger avec des professionnels de la petite enfance. **Rencontre organisée de 9h30 à 12h, le jeudi 8 décembre au centre périscolaire.**

Trois grandes conférences seront également organisées aux Herbiers avec des experts comme Jean Epstein, psychosociologue spécialiste de la famille.

1ÈRE CONFERENCE

En famille : et si on prenait le temps ?

Par Jean Epstein, psychosociologue

Mardi 18 octobre à 20h30

Tour des arts – Les Herbiers

Gratuits - Inscription obligatoire sur

www.paysdesherbiers.fr/grandir-en-famille-programme-des-animations

Le programme « Grandir en Famille » est disponible à la mairie et sur

www.paysdesherbiers.fr

Conseiller numérique

Depuis près d'un an, les habitants du Pays des Herbiers peuvent faire appel aux services d'un conseiller numérique, mobile sur l'ensemble des 8 communes.

Le conseiller numérique peut vous aider à

- Utiliser les outils de messagerie électronique : création d'une adresse mail, envoi d'un courriel
- Découvrir et utiliser les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, TikTok, LinkedIn, WhatsApp...
- Suivre des visios : Zoom, Skype, etc...
- Réaliser des démarches administratives, aider à la recherche d'un emploi, accompagner ses enfants : suivre la scolarité...
- Sécuriser ses connexions, protéger ses données personnelles, vérifier les informations...

Depuis le lancement de ce service, 4 Vendrennais ont bénéficié de l'aide du conseiller numérique.

Service gratuit pour les personnes majeures habitant l'une des 8 communes du Pays des Herbiers : Sylvain Rineau, conseiller numérique tient des permanences dans chacune des communes de la CCPH.

Retrouvez les dates et horaires des permanences sur

<https://www.paysdesherbiers.fr/conseiller-numerique/> Contact : 02 51 91 29 78



Autorisation d'urbanisme : on vous accompagne

À compter du mois d'octobre, les instructeurs des Autorisations du Droit des Sols (ADS) tiendront des permanences dans les mairies du Pays des Herbiers.

« Ces permanences sont ouvertes à tous les porteurs de projet (particuliers et professionnels) qui souhaitent être conseillés dans leurs démarches d'urbanisme pour un projet situé dans la commune où se tient la permanence », précise Luc Soulard, Vice-président en charge de l'aménagement.

Lors de ces permanences, les instructeurs :

- renseigneront sur la faisabilité des projets en fonction des règles d'urbanisme en vigueur (règles de fond) ;
- conseilleront sur les procédures d'urbanisme à réaliser : permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, etc. (règles de forme) ;
- accompagneront les demandeurs dans la constitution du dossier ;
- étudieront les avant-projets présentés pour rendre un premier avis sur la faisabilité et la qualité des pièces du dossier ;
- répondront aux interrogations sur les dossiers en cours d'instruction lorsque ceux-ci ont fait l'objet d'une demande de complément.

Sur rendez-vous uniquement (45 min), les instructeurs interviendront seulement sur les dossiers d'urbanisme à venir ou en cours. À noter qu'ils ne seront pas en mesure de vous renseigner sur toute question concernant le cadastre, les servitudes privées, la voirie si ceux-ci ne sont pas liés à votre projet d'urbanisme.

Votre permanence à Vendrennes : Une demi-journée toutes les deux semaines.

Les jours et dates de permanence, ainsi que les modalités de prise de rendez-vous seront communiqués sur le site Internet de la commune et par voie d'affichage.

Le guichet Habitat de retour à la Foire du Chrono aux Herbiers

En octobre, deux rendez-vous attendent les habitants. Dès le **vendredi 14 jusqu'au lundi 17 octobre**, retrouvez les agents du Guichet de l'Habitat à la Foire du Chrono pour accompagner tous vos projets neufs ou de rénovation. Pour rappel, le guichet s'adresse également aux commerçants et aux artisans qui bénéficieront d'une communication spéciale à cette occasion.

Comme l'indique Christophe Hogard, Président :

« Plus que jamais la question du logement et de l'habitat est au cœur de nos priorités. En étant présents à la Foire du Chrono, nous voulons interpeller les habitants dès la

naissance de leur projet et leur dire que nous pouvons les accompagner techniquement et même financièrement ». D'ailleurs, « près de 160 ménages ont été subventionnés en 2021 » complète Landry Rondeau, Vice-président en charge de l'habitat.

« C'est un service indispensable pour notre territoire. »

Ensuite, le **jeudi 20 octobre à 18h30** à l'Hôtel des communes, une réunion sera organisée par le Pays des Herbiers pour présenter tous les dispositifs existant pour les ménages souhaitant investir dans le logement locatif.

Le Bocage vendéen organise un salon de l'emploi XXL !

C'est un évènement unique et innovant pour le bocage vendéen tant pour l'emploi que pour le rayonnement de ces territoires. Le 29 septembre prochain, le Salon de l'emploi des Herbiers signera son grand retour, en version XXL !

Ensemble, le Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts, le Pays de Pouzauges, le Pays de Mortagne, le Pays de Chantonnay et le Pays des Herbiers unissent leurs forces pour organiser un salon unique du recrutement intitulé « Salon de l'Emploi du Bocage ». Avec le partenariat de Pôle emploi et des clubs d'entreprises du Haut Bocage, ce salon, format XXL, est un nouveau défi pour le territoire puisque, pour la première fois, les cinq collectivités uniront leurs forces pour proposer un évènement commun, à la hauteur des attentes des demandeurs d'emplois mais aussi des entreprises du secteur.

Comme l'explique Christophe Hogard, Président du Pays des Herbiers : « *Sur les routes, sur les murs des entreprises, nous voyons fleurir des banderoles, des annonces... Toutes les entreprises recrutent, ou presque ! Nos entreprises sont confrontées à cette difficulté récurrente et de plus en plus aiguë à tel point que certaines d'entre elles sont freinées dans leur développement faute de main d'œuvre suffisante. Il est donc de notre devoir de soutenir l'économie et d'innover en proposant des solutions sur mesure. Bien sûr, nous ne pouvons pas « faire » à la place des entreprises, mais nous pouvons avoir un rôle de facilitateur pour permettre la rencontre du candidat et de sa future entreprise. C'est tout le sens que nous voulons donner au salon de l'emploi : créer la rencontre, créer le coup de cœur entre l'offre et la demande* ».

Vous avez du chien ? Venez flairer le bon job !

Valéry Soulard, Président du Club Entreprises Pays des Herbiers, confirme cette volonté de trouver des solutions. « *En 2018, le 1er salon de l'emploi offrait 1000 postes et nous avons pu en pourvoir 15 à 20 %. C'était déjà un bon résultat. En "chassant en meute", c'est-à-dire tous ensemble, nous devons pouvoir faire beaucoup mieux en septembre prochain* ». L'évènement devrait attirer autour des 150 à 180 entreprises avec **1500 à 2000 emplois à pourvoir**. Comme le précise le Président : « *Dans cette campagne de communication décalée « vous avez du chien ? », nous invitons tous les talents, tous les potentiels, à venir à la rencontre des entreprises. Plus qu'un CV, un futur employeur recherche une personnalité qui pourra correspondre à ses attentes... Quand on a la volonté, le reste du métier, on peut toujours l'apprendre en immersion !* ».



Transformer l'essai : accueillir de nouveaux habitants durablement

Qui dit « Salon de l'emploi », dit « nouveaux habitants » ! « *Pour qu'un futur collaborateur s'installe durablement dans son nouvel emploi, il est important qu'il puisse trouver un logement dans nos communes, avec sa famille. Car nous le savons, le logement peut être un frein à la mobilité. C'est pour cela que les collectivités joueront la carte du collectif !* » indique Christophe Hogard.

Concrètement, le jour du salon, les services « habitat » de toutes les collectivités seront présents pour renseigner les candidats et les informer sur les programmes de logements en cours de lancement. « **Près de 1500 logements dans les 2 à 3 ans** » Et, pour les aider dans une installation plus rapide, une brochure commune aux 5 territoires sera distribuée et recensera tous les acteurs du logement du territoire pour faciliter l'accès à l'information.

Infos pratiques

Jeudi 29 septembre de 9h à 20h au Parc des Expos des Herbiers

Entrée et parking gratuits. Venir avec plusieurs CV à jour

Toutes les entreprises, les offres et les astuces sur www.salon-emploi-bocage.fr

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal est ouvert à tous, sans droit d'intervention

Séance du 02.06.2022

Membres présents : Tous les Membres en exercice.

Excusés : Pascal LALLEMAND, Delphine MERLET qui a donné pouvoir à Mélanie LOIZEAU et Patrice ROUSSELOT qui a donné pouvoir à Stéphane BARBARIT
Le procès-verbal de la séance du 7 avril 2022 a été adopté à l'unanimité des membres présents
Madame Sonia CHENOUEAU a été nommée secrétaire de séance

1 - Tirage au sort jury d'assises 2023

En application de l'arrêté préfectoral du 14 mars 2022, le maire de la commune doit, en vue de dresser la liste préparatoire de la liste annuelle, procéder publiquement au tirage au sort à partir de la liste électorale, d'un nombre de noms triple de celui des jurés. Dans le cas présent, 3 noms.

Les trois personnes suivantes ont donc été tirées au sort. Elles sont susceptibles d'être juré d'assises en 2023.

- ⇒ M. Julien TRIT
- ⇒ M. Christian GAUDUCHEAU
- ⇒ Mme Lucie GUEDON

2 - Arrêt PLUI Par délibération du 27 avril 2022 le conseil communautaire a arrêté le projet de PLUI du Pays des Herbiers. Le conseil municipal a émis un avis favorable sur ce projet. Une permanence aura lieu en mairie le 6 juillet afin de répondre aux interrogations de la population. Le dossier sera ensuite soumis à enquête publique aux mois de septembre et octobre. Deux permanences des commissaires enquêteurs auront lieu en mairie les 10 septembre et 6 octobre.

3 - Attribution d'une subvention à l'ADMR Beaurepaire – Mesnard - Vendrennes

Chaque année, la commune participe aux frais de fonctionnement de l'ADMR suivant le nombre d'heures d'intervention réalisées l'année précédente. Etant donné qu'il existe d'autres prestataires que la commune ne subventionne pas, il a été décidé de réduire de 50% le montant de l'aide demandée soit 1 123 €.

4 - Fonds de concours de fonctionnement de la Communauté de Communes pour l'entretien de la voirie

Par délibération du 30 mars 2022, la Communauté de Communes du Pays des Herbiers (CCPH) a décidé d'attribuer un fonds de concours de fonctionnement d'un montant de 12 000 € pour l'entretien des voiries. La commune décide de solliciter ce fonds de concours.

5 – Médiation préalable obligatoire (MPO)

La MPO a pour objectif de permettre un gain de temps et une réduction des coûts liés à une procédure devant le Tribunal Administratif, en cas de litige avec un agent. Le conseil municipal a décidé d'adhérer à la démarche proposée par le Centre de Gestion.

6 - Opération « bol de riz »

95 enfants des CE et CM ont participé à l'opération "bol de riz" début mai. Cette opération a permis de récolter 313 € qui vont être reversés à l'association "Restaurants du Coeur". Un grand merci aux enfants et aux familles qui ont accepté de participer.

7 - Redevance occupation du domaine public par le réseau gaz

GrDF verse chaque année une redevance pour l'occupation du domaine public par le réseau gaz. Cette redevance est calculée en fonction du linéaire de réseau. Pour 2022, elle s'élève à 405 €.

8 – Modification composition commission « Communication »

Mme Marie-Jeanne GODET intègre la commission.

Séance du 12.07.2022

Membres présents : Tous les Membres en exercice.

Excusés : Alain CHENOIR qui a donné pouvoir à Florence de CHABOT, Yvon BOUDEAU qui a donné pouvoir à Rémy SEILLER, Patrice ROUSSELOT, Marie-Jeanne GODET et Sandra GODET.

Le procès-verbal de la séance du 2 juin 2022 a été adopté à l'unanimité des membres présents. Madame Valérie CHENU a été nommée secrétaire de séance.

1 - Restaurant scolaire – Tarifs 2022/2023 : Bilan de l'année scolaire 2021/2022 : **déficit de 12 983.38 €**
Compte-tenu du coût des denrées alimentaires en hausse, RESTORIA a procédé à une augmentation de 8 % du prix d'achat du repas soit un nouveau prix de 1.74 € TTC (+ 0.13 €) applicable au 01/09/22. A cette hausse s'ajoute celle des énergies. Afin de maîtriser le déficit du restaurant, il a été décidé de procéder à une augmentation des tarifs pour l'année scolaire 2022/2023 à hauteur de 0.30 € (vote à bulletins secrets - 16 votants - augmentation 0.25 € : 0 voix - Augmentation 0.30 € : 9 voix - Augmentation de 0.35 € : 7 voix).

Les nouveaux tarifs applicables seront donc :

Repas réguliers : 4.25 €	Repas occasionnels réguliers : 5.15 €
Repas très occasionnels : 5.65 €	Repas instituteurs et personnel communal : 7.25 €
Repas adultes : 9.15 €	Repas fourni par les parents en cas d'allergie : 2.30 €

2 - Repas et goûters facturés au périscolaire : Depuis 2018, le restaurant scolaire prépare les repas du mercredi et les goûters quotidiens du périscolaire. N'ayant fait l'objet d'aucune revalorisation depuis cette date, les tarifs ont été revus et seront applicables à compter du 30/08/22, soit :

Repas enfant 3.60 € Repas animateur 5.00 € Goûter 0.70 €

3 - Restaurant scolaire – Création de postes d'adjoints techniques : 2 nouveaux agents vont être embauchés suite au départ en retraite de 2 agents fin 2021. 2 postes d'adjoints techniques permanents sont donc créés à raison de 9 h et 14 h hebdomadaires. N'ayant pas reçu de candidature pour la mission de service civique, un emploi en CDD va être créé.

4 – Rénovation des salles – Convention avec la Communauté de Communes du Pays des Herbiers (CCPH) pour mise à disposition d'un agent : Dans le cadre des travaux de rénovation des salles, la CCPH est assistant à maîtrise d'ouvrage et à ce titre met un de ses agents à disposition de la commune afin de nous aider dans le suivi du projet. Les honoraires s'élèvent à 13 914.50 €. Une convention va être conclue avec la CCPH.

5 - Convention avec la commune de Mesnard-la-Barotière pour la mise à disposition de leur salle de sports : En raison des travaux de la salle de sports, la commune de Mesnard accepte de mettre à disposition sa salle pour le volley moyennant la conclusion d'une convention et la participation forfaitaire de 40 €/jour d'utilisation, prise en charge par la commune. Bien que le montant de la participation sollicitée soit jugé excessif, et n'ayant pas d'autres solutions, la convention va être conclue (vote à mains levées – 16 votants - OUI : 9 voix – NON : 7 voix).

6 - Délégation du Conseil Municipal au Maire : Le Conseil Municipal peut déléguer au maire certaines de ses compétences pour accélérer la prise de décision. Des emprunts vont devoir être contractés pour compléter le financement des travaux des salles. Compte-tenu de l'évolution constante des taux d'emprunt et de la durée de validité des offres très courte, une rapidité dans la prise de décision va être nécessaire. Aussi, le conseil municipal a donné délégation au Maire afin de contracter les prêts pour ces travaux.

7 - Subvention exceptionnelle à l'OGEC : Le forfait communal voté en début d'année est en baisse par rapport à l'année dernière, en raison d'une diminution du nombre d'enfants présents à l'école. Alors que les frais de fonctionnement des classes sont en hausse dû à l'augmentation du coût des énergies. Aussi, il a été décidé d'attribuer une aide exceptionnelle de 4 000 € à l'OGEC.

8 - Eclairage abribus place Jean Yole : Un 2ème abribus a été installé place Jean Yole pour le transport scolaire. Le devis du SYDEV d'un montant de 1 535 € pour l'éclairage a été validé.

9 - Déclassement voirie la Coussaie : Suite à la décision prise lors du conseil municipal du 7 avril dernier concernant le déclassement d'une portion de voirie dans le village de la Coussaie, l'enquête publique s'est déroulée en mai. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable. Aussi, la portion de voie (46 m²) va être cédée au riverain demandeur.

10 – Décisions modificatives : Les modifications nécessaires à l'exécution du budget ont été validées.

Séance du 30.08.2022

Membres présents : tous les membres en exercice.

Excusés : Patrice ROUSSELOT, Marie-Jeanne GODET qui a donné pouvoir à Florence de CHABOT, Sandra GODET, Sonia CHENOUARD et Séverine RIPOCHE.

Le procès-verbal de la séance du 12 juillet 2022 a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Rémi SEILLER a été nommé secrétaire de séance.

1 – Rénovation Salle Vendrina et Salle de Sports – Attribution des marchés suite aux appels d'offres

Lot	Entreprises	Montant HT
Désamiantage/ Démolition	DEMCOH (53 - Bonchamp-les-Laval)	98 957.23 €
Aménagements extérieurs	ALAIN TP (85 – St Prouant)	72 642.82 €
Gros Œuvre	RANTIERE BATIMENTS (85 – Sèvremont)	369 112.70 €
Ravalement	ROGER SAS (85 – St Gilles Croix de Vie)	107 450.00 €
Charpente bois	GUERIN BREMAUD (85 – Beaufort)	177 066.19 €
Etanchéité	SAMC (85 – La Roche-sur-Yon)	481 035.44 €
Métallerie/Serrurerie	ATELIER METAL CONCEPT (85 – Les herbiers)	47 803.79 €
Menuiseries extérieures	SERRURERIE LUCONNAISE (85 – Luçon)	102 520.00 €
Menuiseries intérieures	APH CONCEPT (85 – Chanverrie)	113 835.47 €
Cloisons/Doublage	ADC RONDEAU (85 – Mesnard-le-Barotière)	67 956.99 €
Carrelage/Faïence	OUEST REVETEMENT (85 – St Fulgent)	101 000.00 €
Sol Sportif	SPORTINGSOLS (85 – St Fulgent)	61 632.20 €
Plafonds suspendus	TECHNI PLAFONDS (85 – Mortagne-sur-Sèvre)	37 054.65 €
Peinture	CLAUDE BETARD (85 – La Chataigneraie)	21 163.90 €
Plomberie sanitaire	FAUCHET (85 – Chanverrie)	226 000.00 €
Electricité	FAUCHET (85 – Chanverrie)	119 792.59 €
		2 205 023.97 €

Les travaux ont débuté le 29.08.22

2 – Logements ancienne mairie – Révision des loyers : Conformément à la réglementation en vigueur et aux baux en cours, une révision de + 3.50 % du montant des loyers a été décidée.

3 – Pose d'une borne de puisage – Convention avec Vendée Eau : Il arrive de constater des raccordements en dehors de la légalité sur les poteaux incendie, pour des utilisations temporaires (balayeuse, chantier...). Cette utilisation crée des désordres, d'une part parce que les hydrants sont exclusivement destinés à la protection incendie et d'autre part parce que cette utilisation peut créer des pollutions du réseau d'eau potable. Aussi, Vendée Eau a décidé d'installer une borne de puisage à proximité des services techniques. Celle-ci est à destination des professionnels.

4 – Travaux sur le réseau électrique rue du Stade – Convention avec ENEDIS : Au cours du 1^{er} semestre 2023, ENEDIS réalisera la pose d'un câble haute tension en souterrain entre le poste situé au stade et celui situé dans le Benêt afin de pouvoir plus facilement réalimenter les postes en cas d'incident.

5 – Pose de photovoltaïques sur la toiture de la MARPA – Achat d'actions : Un partenariat a été conclu avec la SAS Cowatt afin de poser des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la MARPA. Ce projet fait l'objet d'une participation citoyenne. Aussi, s'agissant du développement des énergies renouvelables, la commune a décidé d'acquérir des actions pour un montant de 1 000 € (10 parts).

6 – Attribution des subventions – 2^{ème} partie : Les subventions suivantes ont été votées :
MFR Mouilleron St Germain : 200 € - MFR Pouzauges : 50 € - Chambre des Métiers : 50 €